

## Calendrier des travaux

Le plan de déplacements de l'îlot 2 sera mis en œuvre entre le mois d'octobre et la fin décembre 2016. Les travaux se dérouleront successivement dans les secteurs A et B :

- **Secteur A** : secteur compris entre la rue du Pont Neuf, l'avenue de Rosendaël - Jacques Collache, le boulevard Pierre Mendès-France et le quai aux Fleurs.
- **Secteur B** : secteur compris entre l'avenue du Stade, l'avenue de Rosendaël - Jacques Collache, la rue du Pont Neuf et le quai aux Fleurs.

## Rendez-vous : des rencontres au plus près de chez vous

ÉLUS, HABITANTS AYANT PARTICIPÉ À LA DÉMARCHE ET TECHNICIENS SERONT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS PRÉSENTER LE PLAN DE DÉPLACEMENTS DE L'ÎLOT 2 ET RÉPONDRE À VOS QUESTIONS :

- Le samedi 24 septembre :  
de 10 h à 12 h dans l'école Alain Savary,  
rue Marguerite Youcenar

- Le dimanche 2 octobre :  
de 10 h à 12 h sur le marché de Rosendaël,  
place des Martyrs de la Résistance

- Le samedi 8 octobre : de 14 h à 16 h dans  
la cour de l'école Charles Péguy- Jean Jaurès,  
avenue Gustave Carton-Lurat

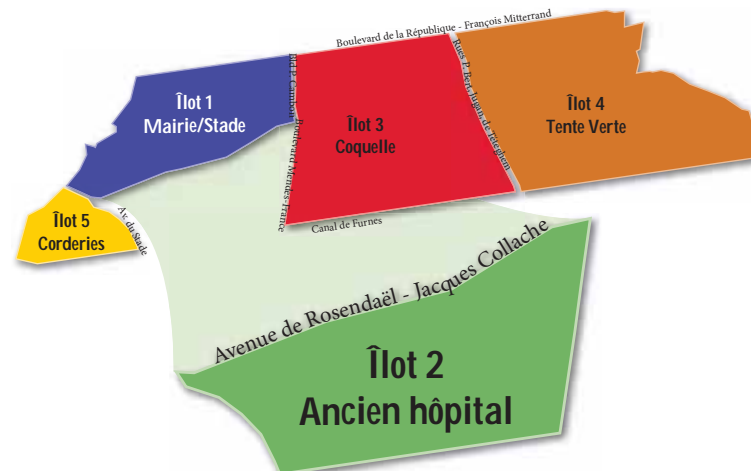
Vous pouvez continuer à adresser vos remarques et suggestions à la :

Mairie de quartier de Rosendaël,  
place des Martyrs de la Résistance  
59240 Dunkerque  
Tél. 03 28 26 27 77  
Courriel : [rosendael@ville-dunkerque.fr](mailto:rosendael@ville-dunkerque.fr)



## Aménagement de l'îlot 2

Sept.  
2016



## Ça bouge à Rosendaël !

### Plan de déplacements : les nouvelles modalités de circulation et de stationnement





Notre engagement à « faire de la politique autrement » était au cœur des grandes orientations que nous avons proposées aux Dunkerquois au printemps 2014.

Avec un double objectif : améliorer très concrètement votre quotidien et répondre à votre attente d'un autre rapport aux élus locaux et à la gestion de la cité.

Forts de cette ambition de vous rendre le pouvoir de participer, de décider et d'agir, nous avons lancé avec vous dès janvier 2015 des Fabriques d'initiatives locales sur l'ensemble de notre territoire.

Ouvert à tous les habitants et usagers du quartier, un premier atelier s'est ainsi tenu à Rosendaël le 27 janvier 2015 autour de la question de la mobilité.

Après avoir réalisé un diagnostic et exprimé leurs attentes, plus d'une centaine de Rosendaëliens ont participé à l'élaboration du nouveau plan de déplacements de l'îlot 2. Nous tenions à les remercier tout particulièrement pour leur investissement et la qualité du travail que nous avons ainsi pu accomplir ensemble. Ce nouveau plan de déplacements va entraîner des modifications importantes dans notre vie quotidienne.

Nous inventons de fait une autre façon de vivre le quartier. Plus calme, plus sereine, elle laisse à chacun, piétons, cyclistes et automobilistes, sa place dans le partage de l'espace public.

C'est un objectif ambitieux, qui dépend avant tout de la volonté de tous et de chacun d'être acteur de ces transformations.

Ce nouveau plan de déplacements, nous viendrons vous le présenter au plus près de chez vous. Des habitants ayant participé à la démarche animeront avec nous ces rencontres et auront l'opportunité de vous expliquer les choix réalisés. Venez nombreux et continuons à construire ensemble le quartier et la ville du XXI<sup>e</sup> siècle.

Jean-François Montagne  
Maire adjoint de Rosendaël

Patrice Vergriete  
Maire de Dunkerque  
Président de la  
Communauté Urbaine



## Un nouveau plan de déplacements

### Pour mieux circuler

- 1 Création de **zones aménagées limitées à 30 km/h**, voire à 20 km/h, favorisant la convivialité et la sécurité de chacun, quel que soit son mode de déplacement. La vitesse est ainsi réduite dans toutes les rues, à l'exception des axes structurants qui gardent une vitesse limitée à 50 km/h.
- 2 **Redéfinition des sens de circulation** pour fluidifier le déplacement des riverains et réorienter le trafic automobile de transit vers les axes structurants.
- 3 Réalisation d'aménagements pour **réguler la vitesse** des véhicules.

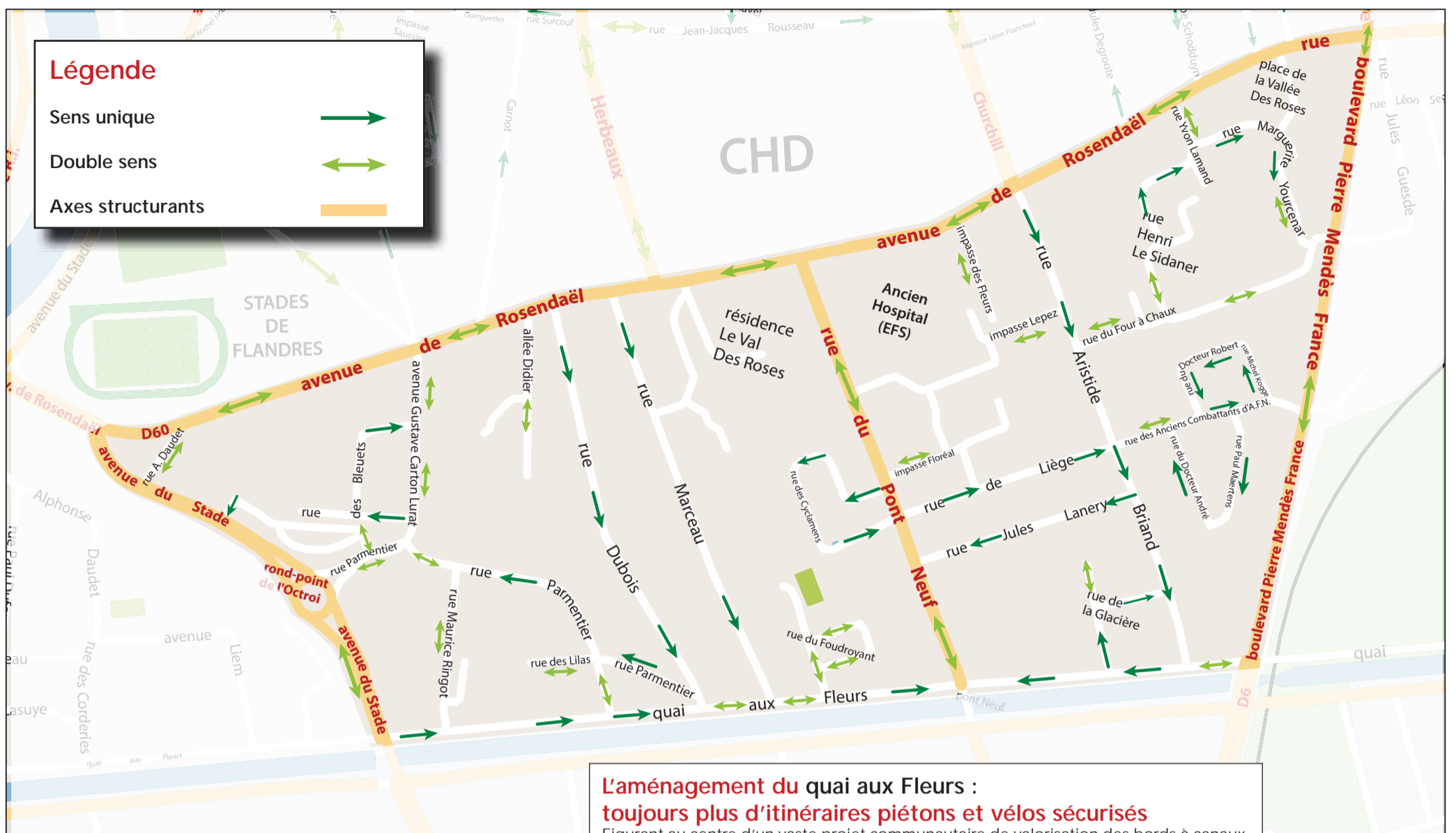
### Pour mieux stationner

- 1 Création de **nouvelles places de parking** par l'installation de sens uniques permettant le stationnement de chaque côté de la rue à chaque fois que cela est possible.
- 2 Renforcement de la **lutte contre le stationnement illégal** et anarchique.
- 3 **Suppression du stationnement alterné** au profit d'un stationnement ordonné et régulé.
- 4 **Marquage de toutes les places de stationnement** dans chacune des rues pour organiser une offre plus lisible et contrôlable avec une attention particulière sur l'accessibilité des garages individuels.

### Pour mieux partager l'espace public

- 1 **Des double-sens cyclables** plus nombreux favorisant l'émergence d'itinéraires sécurisés dans le quartier et dans la ville.
- 2 **Des arceaux et des garages à vélos** installés dans l'espace public.
- 3 **Des trottoirs rendus aux piétons** et accessibles à tous, en particulier aux personnes à mobilité réduite, aux familles avec enfants et aux seniors.
- 4 **Des passages piétons mieux protégés** et plus sécurisés, notamment sur les axes structurants.
- 5 Un réseau de **bus plus performant et confortable** avec dès 2018 **des arrêts mieux implantés** et mieux aménagés.

## PLAN : îlot 2 - Sens de circulation



## PLAN : îlot 2 - Stationnement

